

il est évident que cette espèce fait partie du petit groupe que nous avons signalé sous le nom de *Cyanalcyon*, et que, comme les *Todiramphus*, elle ne se rencontre que dans les grands bois, cherchant, parmi les arbres, les Insectes qui servent à sa nourriture, vivant ordinairement par petites bandes, excepté pendant la saison des amours, où chaque couple se sépare pour pourvoir aux besoins de la nature, faisant dans les cavités leur nid, qui n'est composé que de quelques débris de végétaux clair-semés. La femelle ne pond que deux œufs d'un blanc pur, comme ceux des vrais *Alcedo*, mais moins brillants et d'une forme plus allongée.

DESCRIPTION DE LONGICORNES NOUVEAUX du vieux Calabar, côte occidentale d'Afrique; par M. Aug. CHEVROLAT.
(Suite. — Voir 1857, p. 166; 1858, p. 50.)

86. *Prosopocera dorsalis* simillima *Pros. myopsi* nob., sed differt præcipue colore obscuriore elytrorum, macula dorsali albida magis extensa valde angulata in medio marginis ocellisque quatuor atris. Cinerea; mandibulis oculisque (flavo limbatis) nigris; capite anguste sulcato, inter antennis arcuatim impresso nigroque signato; antennis corpore paulo longioribus ♀ parce pilosis; thorace fusco, inæquali, sulcis tribus transversis (1° valde sinuato), in basi infraque flavo, spina laterali brevi, acuta; elytris brunneo-cinereo-fuscoque disperse vel connexe variegatis, plaga magna dorsali media albida versus latera angulata, maculis ocellaribusque quatuor anticis nigris; prima albo-cincta infra humerum; secunda pone medium elytri in limbo anteriori maculæ dorsalis. — L., 32; l., 10 1/2 m.

Cette espèce ressemble tellement à notre *Pros. myops*, qu'à la première inspection on la prendrait pour une variété. Elle en diffère, cependant, par ses élytres plus courtes, plus larges; par une plus grande étendue de la tache dorsale, qui est plus blanche et anguleuse sur le côté; enfin par quatre taches ocellées noires, tandis qu'il n'en existe que deux chez la *Myops*. De plus, la place qu'occupe cette même tache est allongée, arrondie et d'une forme plus régulière que dans la *P. myops*. Tête d'un cen-

dré jaunâtre offrant quelques petits points espacés; ligne longitudinale en forme de côte mince depuis la base jusqu'à l'impression intra-antennaire, étroitement sillonnée au delà. *Yeux* noirs, entourés d'un cercle jaune qui est double en arrière de ceux-ci. *Antennes* un peu plus longues que le corps, brunes, légèrement pubescentes. *Corselet* transverse, droit en avant, étroitement bordé de jaunâtre, bisinué et jaune en arrière, marqué de trois sillons placés en travers : le premier est profondément sinué et arqué sur le milieu. Impression dorsale en forme de fer à cheval; sa couleur, en dessus, est d'un brun obscur, et en dessous d'un blanc jaunâtre. *Écusson* semi-arrondi, brunâtre. *Élytres* sinuées à la base, convexes, arrondies chacune sur l'extrémité, ornées de quatre taches ocellées d'un noir soyeux, entourées d'un cercle jaune, placées avant le milieu : première sur le bord de la marge, au-dessous de l'épaule; deuxième vers le milieu de l'étui et un peu plus en dedans, s'appuyant, par son extrémité, au bord antérieur de la grande tache dorsale blanche. *Corps*, en dessous, cendré. *Poitrine* ayant, sur le bord latéral et postérieur, une ligne jaune. Femelle. — Unique. — De la collection Murray.

87. *Omopsides (nyphona, Dj.) Blanchardi* indumento dense cinereo-obscuro tectus; capite antice quadrato, postice convexo, vage punctato, sulco longitudinali angusto; oculis nigris; antennis corporis longitudine, undecim articulis, ad apicem cinereo breviter annulatis; thorace sesqui latiore quam longiore, transversim convexo, inæquali, antice posticeque recto et ad basin valde constricto, spinis duabus lateralibus obtusis; scutello lato, semi-rotundato nigro, notulis duabus fuscis; elytris thorace latioribus, triploque longioribus, parallelis convexiusculis, ad apicem paululum complanatis, singulatim rotundatis, vage punctatis in ipsa basi asperatis et versus latera ordinatim tuberculatis; tibiis versus medium fusco-annulatis. — L., 15 à 17 1/2; l., 6 1/2 à 7 1/4 m.

Couvert d'une indumentation d'un cendré noirâtre. *Tête* coupée droit de haut en bas, carrée sur le devant, arrondie en arrière, largement évasée en cintre entre les

antennes, couverte de quelques gros points inégaux; sillon étroit. *Lèvre* carrée, chargée de poils jaunâtres. *Chaperon* large, coupé droit. *Yeux* assez gros, échancrés, noirs. *Antennes* obscures, minces, légèrement pubescentes, annelées de fauve au sommet des articles, à commencer du quatrième aux derniers. Le troisième, puis ensuite le quatrième, sont plus allongés que les autres. *Corselet* plus large que haut, transversalement convexe, inégal, droit aux extrémités et largement resserré à la base; sur le disque sont des élévations poreuses, et vers chaque angle part une épine qui est droite, assez avancée et obtuse à son sommet. *Corselet* grand, semi-arrondi, obscur, offrant deux taches cendrées. *Elytres* plus larges que le corselet, trois fois et demie aussi longues, parallèles, subcylindriques, un peu aplaties vers l'extrémité et arrondies sur chaque étui. La base présente deux ou trois élévations épineuses, et près des côtés, vers l'épaule, partent deux ou trois séries de tubercules qui diminuent de grosseur et s'oblitérent avant le sommet, ponctuation moyenne et espacée. *Cuisses* modérément renflées, aplaties en dessous, faiblement canaliculées à l'extrémité. *Jambes* assez minces à leur naissance, arrondies à leur terminaison, planes sur le côté inférieur et ornées d'un anneau cendré vers le milieu, intermédiaires frangées en dehors d'un poil roux doré assez dense. *Tarses* à premier et deuxième articles triangulaires, troisième largement bilobé, tous garnis de poils assez épais. Les quatre *hanches* antérieures sont fortes et arrondies, antérieures plus rapprochées. *Abdomen* de cinq segments égaux, dernier densément velu. — De la collection de l'auteur et de celle de M. Murray. Cette espèce ne paraît pas être rare au vieux Calabar.

88. *Frea* (*crossotus*, Dej.) *annulata* alata, punctata griseo-obscura, fusco-nigroque-varia; capite lato, antice quadrato, obscuro, fascia postica et angusta nigra; vage punctato, pilis erectis sparsisque nigris tecto, sulco tenui longitudinali; mandibulis oculisque nigris; antennis nigricantibus, breviter cinereo annulatis; thorace

transverso cinereo obscuro, antice posticeque recto, sulcis tribus transversis, vage punctato, spina laterali postica, recta, obtusa; scutello lato, semi-circulari albido-cinerascente; elytris thorace multo latioribus, ad basin ante humerum arcuatim productis, convexis, parallelis, singulatim modice rotundatis, obscuris, longitudine flavido sublineatis, notula basali media nigra cum fascia obscura fere decussata, incipiente in margine infra humerum, versus suturam oblique ducta dein retro, ad marginem ultra medium, ante apicem fasciis tribus et maculis nigris plus minusve conjunctis; corpore infra cinereo; tibiis atque tarsis nigro cinereoque annulatis. — L., 24; l., 6 1/4 m.

D'un gris obscur. *Tête* obliquement coupée de haut en bas, large, aplatie, carrée en avant, transversalement convexe en arrière et offrant, à sa limite, une bande noire nettement tracée; ponctuation vague et peu profonde, revêtue de poils noirs droits et espacés; sillon longitudinal léger, oblitéré sur le front. *Lèvre* en carré transverse, arrondie en devant, densément tomenteuse, présentant, vers son milieu, une ligne transverse de poils blonds assez allongés. *Palpes* à dernier article long, acuminé. *Mandibules* et *yeux* noirs. *Antennes* à peu près de la longueur du corps, noirâtres, annelées de cendré à partir du deuxième article. *Corselet* transverse, droit sur les bords antérieur et postérieur, muni de trois sillons transverses, base et sommet légèrement atténués; épine latérale placée au delà du milieu, droite et obtuse. *Ecusson* semi-arrondi, d'un cendré blanchâtre. *Elytres* ayant presque deux fois la largeur du corselet, abstraction faite des épines, deux fois trois quarts aussi longues, avancées, arrondies et robustes en avant de l'épaule, légèrement convexes, parallèles et arrondies sur chaque extrémité; elles sont d'un gris obscur et mélangées de fauve; vers le milieu de la base se détache un petit trait oblique noir qui est en saillie; une sorte de croix noirâtre part de la marge au-dessous de l'épaule, se dirige obliquement vers la suture, s'en détache pour se diriger encore obliquement sur la marge au delà du milieu: au-dessous sont des taches ar-

rondies, noires, plus ou moins réunies ou séparées, offrant presque trois lignes transverses qui sont elles-mêmes traversées dans leur largeur par des sortes de lignes fauves plus ou moins interrompues par place, et s'étendent même jusque vers le haut des étuis. *Corps*, en dessous, d'un gris obscur uniforme. *Jambes* et *tarses* annelés de noir et de cendré. — Cette espèce m'a été offerte par M. Hislop lors de mon avant-dernier voyage à Édimbourg.

89. *Glenea arcuata-punctata*, nigra, opaca; in capite lineis duabus, cum macula infra oculos, in thorace vittis quinque et in singulo elytro tribus abbreviatis (prima recta, basi adnexa; secunda transversa medio; tertia arcuata prope suturam); cum notulis duabus albis, pectore abdomineque albo-fasciatis. — L., 18 1/2; l., 6 m.

Voisine de nos *Glenea 5-lineata* et *carneipes*. Noire. *Tête* à ponctuation espacée, marquée de deux lignes blanches qui bordent chaque œil et reparaissent au-dessus des antennes en se rapprochant peu après; au-dessous des yeux se remarque une grande tache également blanche. *Mandibules* blanches sur le côté seulement. *Antennes* de la longueur du corps, légèrement velues. *Corselet* plus long que large, d'un noir velouté avec quelques gros points : cinq lignes longitudinales blanches, dont trois sont visibles en dessus et deux en dessous, vis-à-vis de chaque tache oculaire. *Ecusson* large, semi-arrondi, blanc, noirâtre à sa base. *Elytres* beaucoup plus larges que le corselet, près de trois fois aussi longues, tronquées obliquement et épineuses sur chaque angle; elles sont d'un noir opaque, grossièrement ponctuées et ornées de dessins blancs, savoir : 1° ligne longitudinale courte et oblique partant du milieu de la base et prolongée du côté de la suture jusqu'au tiers de la longueur; 2° bande transverse arquée, vers le milieu elle s'éloigne de la marge et de la suture; 3° trait arqué, en forme de virgule, avoisinant la suture, appuyé, par son extrémité,

à la côte latérale qui part de l'épaule. Deux points également blancs sont situés près de cette côte, l'un près du sixième antérieur et l'autre à la hauteur et du commencement du dernier trait; extrémité frangée de blanc. *Poitrine* ornée de lignes blanches dont une latérale. *Abdomen* offrant, sur chaque segment, une large bande blanche placée en travers. *Pattes* d'un noir de suie; jambes garnies de poils cendrés et jaunâtres, intermédiaires légèrement entaillées près du sommet externe et plus densément velues. — Unique. — Collection Murray.

90. *Glenea puella* alata, punctata, parce pilosa, albida; ore, oculis, antennisque (subpilosis) nigris; in capite linea occipitali; in thorace vittis latis quatuor (duabus supra, duabusque infra) nigris; elytris amplius punctatis, margine carinatis, truncatis, quadrispinosis nigris, linea longitudinali abbreviata in medio basi, maculisque tribus albis; abdomine medio pedibusque nigricantibus tamen cinereo indutis; tibiis quatuor posticis ad basin obsolete rufescentibus. — L., 9 1/2; 3 m.

Ailée; espacement ponctué et revêtu d'une villosité blanche, dense et courte. *Tête* carrée en devant, arrondie en dessus, marquée d'une ligne occipitale noire et du fond de laquelle apparaît un léger sillon. Parties de la *bouche*, *yeux* et *antennes* noirs: celles-ci sont un peu plus longues que le corps et faiblement velues. *Corselet* allongé, longitudinalement convexe, coupé droit en avant, presque droit en arrière, mais un peu anguleux vers l'écusson, avec quatre lignes longitudinales noires, assez larges: deux sont sur la région dorsale et une sur chaque côté inférieur. *Ecusson* blanc, large, en carré un peu arrondi. *Elytres* plus larges que le corselet, droites sur la base, uni-carénées et uni-sillonnées sur le côté, échancrées à l'extrémité et uni-épineuses sur chaque angle apical, noires, couvertes de gros points: ligne longitudinale du tiers de la longueur des étuis partant du milieu de la base, sillon latéral, tache transverse un peu obliquement arquée, qui n'atteint ni la carène ni la suture, est située

vers le milieu, tache ovalaire placée entre cette dernière et l'extrémité, autre petite tache au-dessous, appuyées toutes deux à la carène, ainsi que la terminaison de l'étui, sont blancs. *Corps*, en dessous, blanc. Milieu de l'*abdomen* et point latéral sur chaque segment noirâtres. *Pattes* noires pour le fond, recouvertes d'une légère indumentation blanche. *Jambes* velues, intermédiaires et postérieures un peu plus grêles à leur naissance et peu distinctement rougeâtres. Une légère fissure existe au dos des médianes vers le milieu. — Cette jolie petite espèce m'a été donnée par M. Murray.

CHARIESTHES (1), nouveau genre de Lamiaire saperdite (*Saperda*, Dalman, Dejean).

Caractères. — *Tête* peu avancée, aplatie, presque carrée et légèrement arrondie en arrière, bi-échancrée sur son bord, en dessus des mandibules, offrant trois côtes longitudinales sur la face, médiane prolongée jusqu'à l'occiput, traversée le plus souvent, entre les antennes, par une impression en fer à cheval ou munie d'une plaque conique lisse. *Mandibules* assez fortes, assez larges, quelquefois aplaties en dessus, arquées extérieurement, aiguës, tranchantes sur le bord interne, sans aucune dent. *Lèvre* large, subtransverse, arrondie en devant ou carrée, velue. *Chaperon* droit, cintré au-dessus de la bordure. *Palpes* assez longs; premier article conique, aminci à sa base; deuxième court, presque carré; dernier subcylindrique, terminé en pointe. *Yeux* obliques, assez espacés, de forme ovalaire, élargis par le bas, très-profondément échancrés par la base de l'antenne aux deux tiers supérieurs et n'offrant qu'une bordure étroite en arrière. *Antennes* légèrement pubescentes, capillaires, ayant près de deux à trois fois la longueur du corps, de onze articles fort allongés, surtout les derniers, munis, à leur sommet, de deux

(1) *Χάρις*, grâce; *ἔσθης*, vêtement.

soies épineuses appuyées sur la base du suivant (seulement le deuxième est court et le premier égale en longueur le troisième). *Corselet* un peu plus long que large, cylindrique, droit en avant et en arrière, traversé par deux légers sillons droits; la partie latérale externe entre laquelle ils sont situés est un peu plus arrondie et étendue. *Ecusson* large, semi-arrondi. *Elytres* une fois et demie aussi larges que le corselet, deux fois aussi longues, coupées droit sur la base, obtusément rectangulaires sur l'épaule, faiblement convexes, parallèles, étroitement arrondies jusqu'au sommet. *Pattes* moyennes, simples, inermes, antérieures assez rapprochées, n'étant séparées que par le présternum, qui est étroit, arqué, recourbé aux extrémités et longitudinalement sillonné, intermédiaires beaucoup plus espacées, offrant un sternum large, de forme carrée, très-convexe en dessus, tronqué et légèrement évasé en arrière, comprimé en devant; les quatre hanches antérieures sont fortes et globuleuses. *Cuisses* moyennement épaisses, presque d'égale grosseur, postérieures un peu plus longues, limitées au sommet du troisième segment abdominal. *Jambes* de la longueur des cuisses, médianes ayant une incision dorsale au milieu. *Tarses* courts, assez dilatés, premier et deuxième articles triangulaires, troisième largement bilobé, bordés de poils; crochets relativement petits, recourbés, simples. *Poitrine* carrée, étroitement sillonnée au milieu. *Abdomen* de cinq segments, premier et cinquième grands, le quatrième arqué sur son bord postérieur.

On doit rapporter à ce genre les *Saperda bella*, *amæna pulchella*, Dalman (*Appendix ad syn. Schænheri*, p. 170, 171, 172, n^{os} 235, 236 et 237), et la *S. charissima*, West. Indépendamment des trois nouvelles du vieux Calabar que je vais décrire, je ferai connaître en même temps deux espèces qui sont originaires de contrées voisines, ce qui donnera une sorte de monographie de cette coupe nouvelle.

91. *Chariesthes multinotatus*, indumento albo tectus; mandi-

bulis, oculis, in capite punctis tribus (duobus antice positis, tertio occipitali), in thorace punctis decem 5, 5 transverse positis, in elytris punctis viginti : 4, 4, 2, 4, 4, 2, nigris; antennis nigris tertio quartoque articulis basi fuscis; pedibus et palpis pallidis. — L., 10; l., 4 1/4 m.

Blanc. *Tête* marquée de trois points noirs, deux en avant sur une même ligne et un occipital allongés; carène médiane noire jusqu'à la hauteur du fer à cheval. *Mandibules*, *yeux* et *antennes* noirs : ces dernières ont les troisième et quatrième articles d'un blond ferrugineux plus ou moins obscur. *Corselet* orné de deux séries de points noirs placés transversalement sur les deux sillons. Le point médiaire de la première ligne est allongé, et celui correspondant de la deuxième ligne est le plus petit. *Elytres* offrant, sur chaque étui, 10 points noirs, savoir : deux au-dessous de la base, l'externe sous l'épaule, l'interne plus rapproché de la suture; deux au delà, l'externe plus en dehors que le précédent et l'interne placé à peu près au milieu des deux du dessus; un isolé, au-dessous du point huméral, sur la marge; deux et deux sur deux lignes au-dessus les uns des autres; enfin un dernier sub-apical près du sommet. *Pattes* d'un ferrugineux pâle. — Du vieux Calabar. — Collection Murray et la mienne.

92. *Chariesthes Bassamensis* valde affinis præcedenti, attamen minor et angustior albus; mandibulis oculisque nigris, antennis primo articulo ferrugineo cæterisque absentibus, in capite tantum unico puncto occipitali, in thorace punctis decem 5, 5, sed in elytris duo et viginti punctis nigris transversim dispositis 4, 4, 3, 4, 4, 2; abdomine pedibusque pallidis. — L., 8 1/2; l., 3 1/2 m.

Très-rapproché du *Ch. multinotatus*, plus petit, plus étroit et pointillé des élytres très-distinct. Blanc. *Tête* n'offrant qu'un seul point noir occipital trianguliforme. *Palpes*, *antennes* (avec le premier article, les suivants manquent), *pattes* et *abdomen* ferrugineux. *Mandibules*, avec la base latérale exceptée, et *yeux* noirs. *Corselet* noté de dix points noirs. *Elytres* offrant vingt-deux points

noirs disposés de même, comme chez le *Ch. multinotalus*; seulement le vingt-deuxième est commun, situé sur la suture un peu en avant du milieu. Mâle. — J'ai acquis cette espèce la vente de feu le général Feisthamel. L'étiquette fixée à l'Insecte portait ces mots : Saint-Quantin, Grand-Bassam.

pin hole

93. *Chariesthes Dalmanni* brunneo-ferrugineus; mandibulis, oculis, antennisque (quarto articulo quintoque basi obscure ferrugineis) nigris; in capite maculis novem 3, 2, 4 transversim positis, flavis; thorace flavo, lineis longitudinalibus tribus ferrugineis, dorsali lata; elytris quindecim maculis flavis: tribus marginalibus, tribus in medio longitudinis (duabus anticis magnis), una communi infra scutellum, duabus secundum suturam; lateribus pectoris albido-virentibus; abdomine pedibusque ferrugineis, tarsis nigris. — L., 9 3/4; l., 4 m.

D'un brun de rouille. Tête marquée de neuf taches jaunes : trois sont en avant; la grande qui est au-dessous de chaque œil est mélangée de vert; quatre en arrière des yeux; et les deux frontales carrées sont séparées seulement par la carène longitudinale. Mandibules, yeux, antennes (les quatrième et cinquième articles sont plus ou moins ferrugineux à leur base) et tarsi noirs. Corselet jaune, offrant trois lignes longitudinales d'un brun ferrugineux, une sur chaque côté et une médiane du double plus large. Elytres ornées de quinze taches jaunes disposées ainsi par étuis : trois près du bord de la marge, trois sur le milieu longitudinal (celle basale est subtriangulaire transverse, celle médiane grande, arrondie, et la troisième subapicale et trigone); une le long de la suture, en regard de la troisième marginale; enfin la dernière est commune, située au-dessous de l'écusson, et se trouve au centre des quatre plus grandes. Poitrine d'un blanc verdâtre. Abdomen et pattes ferrugineux, revêtus d'une poussière cendrée. — Du vieux Calabar. — Collection Murray et la mienne.

94. *Chariesthes concinnus*, alatus, albus; in capite fascia intra-

antennali fusca, puncto occipitali fasciaque angusta postica nigris; oculis (cum macula arcuata alba) antennisque (primo articulo fusco, rugato, ad apicem minute scabroso) nigris; palpis pedibusque pallide ferrugineis; in thorace lineis quinque nigris; lateralibus mediaque versus basin interruptis; elytris recte truncatis, brunneis, punctatis, maculis albis sedecim, nempe in singulo: quatuor longe marginem quatuorque longe suturam (duabus subapicalibus postice conjunctis); corpore infra albo cum vitta media et lineola laterali, in pectore; fuscis. — L., 8 1/2; l., 3 m. (*Saperda concinna*, Dej., *Cat.*, 3^e éd., p. 377.)

Blanc. *Tête* entaillée anguleusement entre les antennes, et marquée d'une bande noirâtre, laquelle est surmontée d'une petite plaque conique, sillonnée en longueur; point occipital noir, lié à une bande de même couleur, qui est étroite et repose sur le bord antérieur du corselet. *Mandibules* blanches, noires au sommet. *Palpes* et *pattes* d'un ferrugineux pâle. *Yeux* noirâtres, offrant à la base de l'antenne, en arrière, une tache arquée blanche. *Antennes* ayant au moins deux fois et demie la longueur du corps, noires, à premier article ferrugineux, ridé et finement scabreux au sommet. *Corselet* marqué de cinq lignes longitudinales d'un brun foncé, les deux latérales ainsi que la médiane interrompues vers le second sillon et offrant seulement un vestige de trait sur la base. *Écusson* assez grand, semi-arrondi, blanchâtre. *Elytres* plus larges que le corselet, près de trois fois aussi longues, subparallèles, un peu atténuées sur les côtés postérieurs, aplaties en dessus et tronquées à l'extrémité. Elles sont d'un brun chocolat, ponctuées et ornées de seize taches blanches, savoir, par étuis: quatre sont placées près du bord de la marge (première petite, oblongue, au-dessous de l'épaule; deuxième, la plus grande des quatre, est arrondie, placée transversalement; troisième arrondie, quatrième allongée, avant le sommet) et quatre près de la suture (première, la plus grande de toutes, est appuyée à l'écusson, coupée directement et obliquement sur son bord en dedans, arrondie en dehors; deuxième petite, située un peu

au-dessus de la deuxième marginale; troisième ovalaire, quatrième plus longue et plus épaisse que la tache correspondante, réunies entre elles par l'extrémité). *Corps*, en dessous, blanc, offrant sur son milieu une bande longitudinale fauve, laquelle est interrompue sur la limite extrême de chaque segment abdominal. *Poitrine* avec une petite ligne latérale brune.

Cette espèce, qui fait maintenant partie de ma collection, a été envoyée par M. Westermann, de Copenhague, à Dejean, comme étant originaire de Guinée.

Je possède un exemplaire du Sénégal qui est probablement distinct ou ne formera peut-être qu'une variété locale; nous la nommerons *C. senegalensis* : tête offrant un point noir arrondi sur le milieu de sa face; *antennes* à premier article et suivants noirs; *élytres* d'un brun ferrugineux assez clair, ayant les première et troisième taches suturales réunies et communes, et la deuxième ou manque ou est effacée. Pour les autres taches blanches, mêmes dispositions. Le corps de cet Insecte est proportionnellement plus étroit et relativement plus allongé que dans l'autre espèce. — L., 8 3/4; l., 3 m.

II. SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Séance du 29 juin 1858. — M. Léon Dufour lit un remarquable Mémoire ayant pour titre : *Anatomie, physiologie et histoire naturelle des Galéodes*.

Dans ce travail, qui est le pendant de son *Anatomie des Scorpions*, l'illustre académicien passe en revue, avec ce talent d'observation qui a rendu son nom célèbre, les organes extérieurs et intérieurs des Galéodes. Il examine leurs appareils *sensitif, respiratoire, nutritif et musculaire, digestif et génital* avec cette patience, cette sûreté de vues que tous les entomologistes ont appréciées en étudiant les